



LE MERCREDI 30 NOVEMBRE 2016

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du comité exécutif de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 30 novembre 2016, à 18 h 00, à laquelle sont présents :

Éric Antoine
Martine Caron

Marc-Olivier Bisson
Dany Ouellet

Absences

Cécile Gauthier

Sylvain Tremblay

Les représentantes du comité de parents

Anne-Marie Arcand

Andreann Thibert

Sont également présents :

Raynald Goudreau, directeur général

Jasmin Bellavance, secrétaire général

Nathalie A. Charette, directrice du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire

Le président déclare la séance ouverte.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 07-CE (2016-2017)

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson ;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 OCTOBRE 2016

RÉSOLUTION 08-CE (2016-2017)

Il est proposé par monsieur le commissaire Dany Ouellet ;

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 19 octobre 2016 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**MODALITÉS RELATIVES À L'ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTIE DU COMITÉ EXÉCUTIF –
ADOPTION**

RÉSOLUTION 09-CE (2016-2017)

Il est proposé par monsieur le commissaire Dany Ouellet ;

QUE les modalités relatives à l'élection à la vice-présidence du comité exécutif soient celles prévues au document ayant pour titre : « Modalités relatives à l'élection à la vice-présidence du comité exécutif ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PRÉSIDENT D'ÉLECTION – NOMINATION

RÉSOLUTION 10-CE (2016-2017)

Il est proposé par monsieur le président Éric Antoine ;



QUE monsieur Raynald Goudreau soit nommé président d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SCRUTATEURS – NOMINATIONS

RÉSOLUTION 11-CE (2016-2017)

Il est proposé par madame la commissaire Andreann Thibert ;

QUE madame Anne-Marie Arcand et monsieur Sylvain Léger agissent à titre de scrutateurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson propose la candidature de M. Dany Ouellet.

M. Ouellet accepte.

VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF – NOMINATION

RÉSOLUTION 12-CE (2016-2017)

Attendu les termes des articles 155.1 et 182 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l.-13-3);

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson ;

QUE monsieur Dany Ouellet soit nommé vice-président du comité exécutif pour le présent mandat, lequel a été fixé par résolution du Conseil des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONTRAT RELATIF À L'ENTRETIEN MÉNAGER DU CENTRE LA CITÉ – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 13-CE (2016-2017)

Attendu que le service d'entretien ménager du Centre la Cité ne sera plus assumé par le concierge à l'emploi de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées à compter du 23 décembre prochain;

Attendu l'appel d'offres sur invitation pour l'entretien ménager de cet établissement;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Nasco Entretien ménager d'immeubles inc. 44 133,00 \$
263, rue Laramée
Gatineau (Québec) J8Y 2Z7

Sibec 45 211,53 \$
C.P. 3444
Thurso (Québec) J0X 3B0

Les services ménagers Roy ltée..... 107 126,13 \$
9000, rue de l'Innovation
Anjou (Québec) H1J 2X9

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson ;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées octroie le contrat visant l'entretien ménager du Centre la Cité à la firme Nasco Entretien ménager d'immeuble inc. ;



QUE le contrat débute le 1^{er} janvier 2017 et se termine le 31 décembre 2017 : qu'à l'échéance de la première année, le contrat est automatiquement renouvelé d'année en année, pour un maximum de deux années additionnelles. À l'échéance de la troisième année, la Commission scolaire se réserve le droit de renouveler le contrat, après une entente avec le prestataire de services, pour deux périodes additionnelles d'une année chacune, pour un terme contractuel n'excédant pas 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONTRAT RELATIF À DES TRAVAUX D'INSONORISATION À L'ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU, À PAPINEAUVILLE – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 14-CE (2016-2017)

Attendu l'appel d'offres sur invitation 16-17-01 visant des travaux d'insonorisation de la salle du G1 à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Gestion DMJ Management 6739741 Canada inc. Non conforme
183 chemin Freeman, Gatineau (Qc) J8Z 2A7

Michel Emery, Entrepreneur général 88 300,00 \$
115 rang St-Joseph Ouest, St-André-Avellin,(Qc) J0V 1W0

Attendu que le financement de ce projet provient du fonds à destination spéciale de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau ainsi que de l'enveloppe AMT de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu la recommandation du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de leur rencontre du 28 novembre 2016;

Attendu la recommandation du directeur de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Dany Ouellet ;

QUE le contrat visant l'insonorisation de la salle du G1 à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville, soit octroyé à la firme Michel Emery, Entrepreneur général pour la somme de quatre-vingt-huit mille trois cents dollars (88 300,00 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MANDAT D'OPTIMISATION DES RESSOURCES – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 15-CE (2016-2017)

Attendu que dans le cadre d'une mesure d'optimisation prévue aux règles budgétaires des commissions scolaires, la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées pourrait obtenir des sommes du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES) ;

Attendu que ces sommes visent à réviser certains processus et certaines pratiques administratives afin d'identifier des mesures permettant d'en simplifier la réalisation et d'en améliorer l'efficacité et l'efficience ;

Attendu que le mandat vise également l'optimisation de l'offre de services en formation générale des adultes et en formation professionnelle ;

Attendu l'offre de services reçue de la Fédération des commissions scolaires du Québec afin de répondre à ce mandat ;

Attendu que l'offre de services est d'un montant estimé de 50 000 \$;



702

Attendu que ce mandat constitue des services professionnels au sens du *Règlement relatif à la délégation des fonctions et des pouvoirs* et qu'en vertu du montant estimé, le pouvoir d'octroyer ce mandat revient au comité exécutif ;

Attendu la recommandation du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de leur rencontre du 28 novembre 2016;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson ;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées accepte les conditions du mandat offert par la Fédération des commissions scolaires du Québec ;

QUE le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, soit et est par la présente autorisé à signer pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées tous les documents permettant de donner pleinement effet aux présentes ;

QUE la présente résolution demeure conditionnelle à l'acceptation du projet soumis par la CSCV au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur dans le cadre des mesures d'optimisation prévues aux règles budgétaires de fonctionnement des commissions scolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PRIORITÉ DU CONSEIL DES COMMISSAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017

Le directeur général rappelle l'orientation retenue par le Conseil des commissaires lors de la session d'orientation des 29 et 30 octobre dernier. Il fait état des deux libellés proposés. Le comité exécutif retient la version longue. Ce choix sera validé par le Conseil des commissaires.

Le directeur général précise que le comité exécutif aura pour mandat de s'assurer de la présence d'un représentant du Conseil des commissaires lors de chaque événement sur le territoire où une représentation politique est souhaitable. Dans un premier temps, le secrétaire général acheminera un courriel à tous les commissaires annonçant un événement ou une activité sur le territoire. Si aucun commissaire ne signale son intention d'y être, le secrétaire général en informe les membres du comité exécutif qui auront le mandat de s'assurer qu'un représentant du Conseil soit présent.

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 16-CE (2016-2017)

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson;

QUE la séance soit levée.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 25 janvier 2017, à 18 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 18 h 52.

Éric Antoine,
Président du comité exécutif

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général